

TAFT MANNING, Helen, *The Revolt of French Canada, 1830-1835, A Chapter in the History of the British Commonwealth*. Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1962, 426 p.

Jacques Gouin

Volume 17, numéro 4, mars 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302323ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302323ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gouin, J. (1964). Compte rendu de [TAFT MANNING, Helen, *The Revolt of French Canada, 1830-1835, A Chapter in the History of the British Commonwealth*. Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1962, 426 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(4), 588–591.  
<https://doi.org/10.7202/302323ar>

TAFT MANNING, Helen, *The Revolt of French Canada, 1830-1835, A Chapter in the History of the British Commonwealth*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1962, 426 pages.

Au moment où, selon l'expression devenue courante, une "révolution tranquille" est en marche dans le Québec, il n'est

pas sans intérêt de se reporter à la première révolution du Canada français, c'est-à-dire celle qui a prélué à la rébellion avortée de 1837. C'est à cela que nous convie l'étude remarquable de Helen Taft Manning qui, comme son compatriote Mason Wade, s'intéresse de très près à l'histoire du Canada français.

Avant d'entrer en matière, peut-être serait-il à propos de méditer sur cette observation d'Adrien Dansette, parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1963: "Les rapports de l'historien et de la matière historique sont ceux d'un élément changeant et d'un élément fixe. Si la matière historique est stable, la vision qu'en ont les hommes, nécessairement instable, change avec les individus et à plus forte raison avec les générations." Cette observation très judicieuse nous permettra de constater, de façon frappante, qu'un historien américain ne saurait envisager la matière historique canadienne du même oeil qu'un historien canadien, et aussi que notre génération ne saurait interpréter le passé exactement comme l'ont fait celles qui l'ont précédée. Cela dit, on pourra conclure, je crois, que l'ouvrage de Helen Taft Manning offre toutes les garanties de la plus stricte objectivité, et que le présent commentateur s'écartera peut-être de quelques sentiers battus.

De 1800 à 1835, que s'est-il passé au juste dans ce qu'on appelait à l'époque le Bas-Canada? En bref, on pourrait dire qu'on assiste à la première prise de conscience collective de la génération canadienne-française d'après la Conquête. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une première manifestation de nationalisme, mais, à la différence de celui d'aujourd'hui, dans le cadre de la constitution britannique. Quelles sont les causes du malaise qui amènera la rupture et le recours aux armes? Ces causes tiennent essentiellement à une lutte à mort entre une assemblée électorale et un conseil exécutif nommé par un gouverneur imposé de la métropole. Si certains gouverneurs sont extrêmement bien disposés envers les "nouveaux sujets", et même sincèrement désireux d'assurer leur prépondérance culturelle, linguistique et religieuse, d'autres le sont beaucoup moins, mais il ne semble pas que ce soit là le fond du problème.

C'est ici qu'intervient un élément que l'auteur touche quelque peu, mais qui mériterait à mon sens une étude beaucoup plus approfondie, et qui n'a pas encore été entreprise, sauf erreur. Il s'agit, selon moi, de cette loi historique inéluctable qui joue toujours lorsque des élites ont à choisir entre collaborer avec un conquérant, et ainsi conserver leur prestige et leurs privilèges, ou faire cause commune avec les masses qui attendent d'elles

leurs directives, et ainsi risquer de compromettre tous leurs avantages. Augustin Thierry avait bien décelé cette loi en étudiant le contact des Anglo-Saxons avec leurs conquérants normands. Et Guizot, pour sa part, parlant de la France, estimait que "la bourgeoisie et le peuple descendaient des Gaulois, alors que la noblesse perpétuait l'aristocratie franque qui les avait asservis" et que "la nation, héritière des Gaulois, devait reconquérir sa souveraineté; elle le ferait en se confiant aux classes moyennes où résidait la supériorité des lumières et de la richesse". Bien qu'Adrien Dansette, à qui j'emprunte ces paroles pertinentes, ne semble pas croire au bien-fondé de cette thèse, j'ai l'impression qu'elle vaut jusqu'à un certain point dans le cas des élites qui étaient sociologiquement et matériellement à la tête des affaires du Canada au début du XIXe siècle.

En effet, deux éléments forment l'élite des années 1830-1835 : le haut clergé et les seigneurs. Or, ni les uns ni les autres n'ont échappé à cette loi sociologique, et d'ailleurs bien humaine, dont nous faisons état plus haut. En effet, Helen Taft Manning écrit : "Lord Bathurst... urged him [Craig] to cultivate the goodwill of the Catholic clergy, to whom his Lordship gave credit for the patriotic conduct of the French Canadians during the late war [1812]...". Plus loin, elle ajoute : "The Catholic hierarchy and the parish priests had... equally good reasons for wanting to preserve the system." A propos des seigneurs, elle écrit : "...the early Canadian Governors... took it for granted that the Canadian seigneurs were the nearest equivalent of the English gentry to be found in any colony and looked forward to their exerting the same influence over the habitants as did English landlords over their tenants". Or, ce sont ces deux éléments conjugués et opposés d'instinct à toute forme de démocratisation qui dominent le conseil exécutif, à la solde des gouverneurs. On n'a jamais d'ailleurs assez bien mis en lumière le fossé quasi infranchissable qui séparait à l'époque, — et même jusqu'à tout récemment dans l'histoire du Canada français, — la classe dominante de la classe dominée. Comme l'écrit l'auteur : "Although nothing could shake their loyalty to the French cultural tradition it seems not unlikely that the leading seigneurs of the period acquired a higher regard for their status of country gentlemen from their English and Scottish neighbours with whom, generally speaking, they lived on terms of friendship and mutual respect." Il faudrait ajouter ici que la plupart de ces seigneurs finirent par s'allier à des familles de langue anglaise et de foi protestante, à tel point que leurs noms sont presque tous éteints au Canada aujourd'hui.

Or, avec l'avènement de Papineau, — bien qu'il fût seigneur lui-même, il l'était d'assez fraîche date, — on assiste à ce que l'historien américain Crane Brinton appellerait "the desertion of the intellectual" (cf. *The Anatomy of Revolution*). En fait, Papineau se dissocie pour ainsi dire de sa caste, pour faire cause commune avec une classe dominée, qu'il considère d'ailleurs avec un certain mépris hautain. Et, grâce à la démocratisation de l'enseignement, qui s'amorce vers 1820, une classe moyenne se forme. Tous les éléments d'une révolution sont donc en germe. Pour ce qui est des seigneurs et du clergé, l'auteur nous dit que "as a class, their tradition was authoritarian: they felt the need to support the royal power quite as much as they had under the old regime." De plus, les seigneurs, tout au moins, "... lacked the fighting spirit of their middle-class compatriots ... and their role continued to be for the most part a passive one."

Voilà qui explique, jusqu'à un certain point, la révolte des années 1800-1835 et la rébellion manquée de 1837. Cela mériterait une investigation beaucoup plus fouillée, il va sans dire, mais Helen Taft Manning nous trace la voie dans ce sens. Peut-être pourrait-on ajouter que le sens inné de la hiérarchie chez les Canadiens français, que Mason Wade n'a pas manqué d'observer d'ailleurs, explique dans une large mesure cette défection constante de nos élites, du moins jusqu'à tout récemment où, pour la première fois dans notre histoire, le peuple canadien-français tout entier est devenu conscient non seulement de ses droits, mais de ses devoirs, de ses responsabilités et, partant, de son destin particulier.

JACQUES GOUIN